

DOSSIER DE CANDIDATURE



Classes handball 2022

- Handball plus: 6^{ème} et 5^{ème}
- Section handball : 4^{ème} et 3^{ème}

Collège PAIAMBOUE
1158 rue Jimmy WELEPANE
98860 KONE
☎ 44 92 42
ce.9830691j@ac-noumea.nc

Professeurs EPS

Mme CICA varinka.cica@ac-noumea.nc
M. SOUCHE guillaume.souche@ac-noumea.nc



Présentation du projet handball au collège Païamboué

Il a pour finalité de proposer aux élèves volontaires motivés par le handball un parcours de réussite scolaire, éducative et sportive.

Objectifs

- Favoriser la réussite des élèves, leur redonner confiance en soi, le goût de l'effort
- Créer les conditions d'un changement du rapport à l'école
- Approfondir les apprentissages dans une activité plaisante pour la majorité des élèves

Fonctionnement

Le projet couvre l'ensemble du cursus du collège. Tous les handballeurs sont regroupés pour chaque niveau au sein d'une même classe. Les entraînements comportent une partie Préparation Physique Généralisée et une pratique Handball.

6^{ème}-5^{ème} : pour promouvoir la pratique du handball et ainsi assurer un vivier pour la section sportive. Un entraînement sera organisé le vendredi de 11h20 à 13h15 sur les créneaux AS.

4^{ème} et 3^{ème} : entraînement de la section sportive le vendredi de 13h15 à 16h15.

Tous les élèves des classes handball, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, s'engagent à participer aux entraînements handball de l'AS Païamboué ainsi qu'aux championnats UNSS.

Encadrement

L'encadrement est assuré par l'équipe enseignante EPS et pourra être secondée par des intervenants du club ACB Poya. Une convention sera établie entre les 2 parties et permettra aux élèves licenciés UNSS de participer éventuellement à des entraînements au gymnase de Koné le mercredi de 16h30 à 18h (transport organisé par l'ACB Poya).

Nous assurons, la coordination du projet, la coordination avec les éventuels clubs partenaires, l'encadrement technique des séances, l'équilibre entre le temps d'étude et les temps d'activité sportive avec un aménagement des entraînements en fonction des périodes de fatigue (cf charte), l'accompagnement des élèves lors des compétitions UNSS ainsi que le suivi de la scolarité des élèves engagés dans ce dispositif.

Recrutement

L'admission dans ce projet handball est conditionné par :

- la présence des candidats à une détection le mardi 16 novembre 2021 de 12h20 à 14h15 au plateau sportif du collège Païamboué pour les futurs élèves de 4^{ème} et 3^{ème}.
- la présence des candidats à une détection les 15 & 16 novembre 2021 à l'occasion de la journée cohésion CM2/6^o au plateau sportif du collège Païamboué pour les futurs élèves de 6^{ème} et 5^{ème}.
- le dépôt du dossier de candidature complété et transmis à Mme CICA varinka.cica@ac-noumea.nc pour les futurs 6^o/5^o ou à M. SOUCHE guillaume.souche@ac-noumea.nc pour les futurs 4^o/3^o **avant le mercredi 10 novembre 2021** pour tout élève souhaitant intégrer une classe handball.
- Les mesures sanitaires en vigueur. En l'absence de journée de détection, l'admission en classe handball sera effectuée sur la seule étude du dossier rendu par l'élève.

Attention :

- le dispositif handball n'est pas compatible avec l'option Anglais +
- le dispositif handball n'est pas compatible avec l'option Latin
- les élèves handballeurs pourront choisir leur LV2 : Paici, Japonais, Espagnol
- tout au long de l'année scolaire, les élèves recrutés seront susceptibles de voir leurs entraînements modifiés en fonction de leur comportement, leurs résultats scolaires ou sportifs.

UNSS

S'investir dans le projet handball implique aussi que l'élève contribue à l'ambiance sportive et associative de l'établissement. Il doit donc avoir sa licence UNSS à jour dès le mois de février, s'engager à participer aux compétitions scolaires suivantes : handball, cross, raid et athlétisme et s'impliquer dans les différentes opérations organisées dans le cadre de l'UNSS.

Tenue sportive

Tous les élèves du dispositif handball devront porter le tee-shirt orange du collège Païamboué, un short de sport ainsi que des chaussures adaptées et fermées lors des entraînements et sorties UNSS.

Places disponibles à la rentrée 2022

Groupe Handball Plus (6°-5°)	Section handball (4°-3°)
24 places par classe (joueurs et jeunes officiels)	12 places filles + 12 places garçons (joueurs et jeunes officiels)

Tout au long de l'année, les élèves peuvent s'investir dans un rôle de jeunes officiels :

- Jeune arbitre : connaître le règlement et savoir arbitrer un match
- Jeune dirigeant : apprendre à remplir une feuille de match et seconder l'adulte responsable du coaching
- Jeune reporter : prendre des photos et écrire des articles.

Conditions de candidature groupe handball plus (6°-5°) et section sportive (4°-3°)

Tout élève qui souhaite intégrer ces dispositifs doit se présenter à la demi-journée de détection et y présenter un certificat médical (ou une autorisation parentale p.4) et fournir son dossier de candidature complet (fiche de renseignements avec lettre de motivation p.5 & 6).

Suite aux résultats des tests de détection et de la commission de sélection, une réponse vous sera communiquée par courrier.

Une fois le candidat retenu, il sera intégré au dispositif handball si et seulement si :

1. il est licencié UNSS (chèque 2500F -montant à confirmer- à l'ordre de l'association sportive du collège Païamboué)
2. la charte est signée (page 6)

Autorisation parentale et/ou certificat médical

- à passer les tests de sélection des classes handball, le 24 novembre 2021 (futurs élèves de 6e-5e)
- à passer les tests de sélection de la section sportive, le 25 novembre 2021 (futurs élèves de 4e-3e)

Je soussigné..... responsable légal de l'enfant

NOM :..... Prénom :.....

Date de naissance : / /

Autorise celui-ci à passer les tests d'entrée aux dispositifs handball du collège Païamboué -KONE-

Fait à Le.....

Signature du responsable légal :

ET / OU

Je soussigné Docteurcertifie avoir examiné l'état de santé de l'enfant

NOM :..... Prénom :.....

Date de naissance : / /

Je certifie :

- qu'elle/il ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition
- qu'elle/il a les aptitudes requises lui permettant de passer les tests physiques de sélection.

Fait à Le.....

Signature et cachet du médecin :



FICHE DE CANDIDATURE 2022



- à rendre pour le mercredi 10 Novembre 2021-

GROUPE HANDBALL PLUS (6°/5°)

SECTION HANDBALL(4°/3°)

NOM :

Prénom :

- La finalité du projet Handball au collège Païamboué est de proposer aux élèves volontaires et motivés par le handball un parcours de réussite scolaire, éducative et sportive
- Les entraînements auront lieu le vendredi et comporteront une partie Préparation Physique Généralisée et une pratique Handball d'une durée de 2h (Handball plus) ou 3h (Section Handball)
- L'encadrement est assuré par l'équipe enseignante EPS et pourra être secondée par des intervenants du club ACB Poya
- L'adhésion et la participation à l'Association Sportive du collège Païamboué est obligatoire.
- La charte du dispositif handball est à signer par l'élève et son représentant légal
- L'intégralité du dossier de candidature est consultable sur le site du collège <https://webpaiamboue.ac-noumea.nc/> ou le site Facebook de l'APE Païamboué <https://www.facebook.com/col.pai.92>

Renseignements administratifs

Date de naissance :/...../.....

Classe et établissement scolaire en 2021:

Parents (ou représentant légal) :

Adresse :

Numéro du portable des parents :

Numéro du portable de l'élève :

Mail du/des parents :

Mail de l'élève :

Renseignements sportifs :

Droitier / Gaucher :

As-tu déjà pratiqué le handball en club ? OUI NON

Si OUI dans quel club :

Combien d'années de pratique as-tu ?

Pratiques-tu un autre sport ou une autre activité en club ? OUI NON

Si OUI, quel sport/activité :

Combien d'heures d'entraînement as-tu par semaine ?

Souhaites tu t'investir dans un rôle de jeune officiel : OUI NON

Si OUI, merci de préciser : jeune arbitre jeune dirigeant jeune reporter

Quelles sont les deux principales motivations qui te poussent à poser ta candidature ?

.....

.....

.....

.....

.....

CHARTRE DU DISPOSITIF HANDBALL ET DE LA SECTION SPORTIVE

L'objectif des classes handball au collège Païamboué est de proposer aux élèves motivés par le handball, un parcours de réussite sportive, éducative et scolaire. Pour y parvenir, certains principes de fonctionnement devront être respectés.

L'élève s'engage à :	Le collège Païamboué s'engage à :
<p>1. Exemplarité : Représenter dignement la classe handball par une politesse et un comportement exemplaire que ce soit au collège ou lors de déplacements sportifs (car et lieux de compétitions). Se maîtriser en toutes circonstances : pas de violence physique ou verbale</p> <p>2. Éducation citoyenne et solidarité collective : Respecter les autres en acceptant les différences de chacun : être tolérant c'est permettre à tous de progresser et se réaliser sans discrimination, respecter les règles, les arbitres, les partenaires et adversaires. Respecter le matériel et les installations dans tous les lieux de pratique</p> <p>3. Conditions optimales d'une réussite scolaire : Être discipliné dans tous les cours : faire son travail, éviter les bavardages et ne pas perturber les cours</p> <p>4. Être attentif et volontaire lors des entraînements proposés (Préparation Physique Générale et Handball)</p> <p>5. Assiduité : Être présent aux séances d'entraînement et justifier ses dispenses/absences si nécessaire ➤ 1 séance : mot de la famille dans le carnet ➤ à partir de 2 séances : certificat médical</p> <p>6. Équipement, sécurité et hygiène de vie : Chaque joueur devra porter une tenue adaptée à la pratique du handball avec des chaussures serrées et lacées ainsi que le tee-shirt orange</p> <p>7. A.S. : Contribuer à l'ambiance sportive et associative de l'établissement : Avoir sa licence UNSS à jour dès le mois de février et s'engager à participer aux compétitions scolaires : handball, cross, raid et athlétisme et s'impliquer dans les différentes opérations organisées en partenariat avec l'UNSS.</p>	<p>1. Valoriser les compétences qui peuvent contribuer à la réussite scolaire, assurer un suivi pédagogique de la 6ème à la 3ème. Si cela est nécessaire et en cas de manquement à la charte les heures d'entraînement, le vendredi après-midi serait consacré à des devoirs pour revenir sur des compétences disciplinaires non acquises,</p> <p>2. Permettre un aménagement individuel des entraînements en fonction des périodes de fatigue, de blessures.</p> <p>3. Effectuer un bilan régulier pour décider de la poursuite ou non de l'élève dans le projet.</p> <p>Les responsables légaux des enfants inscrits en classe handball sont invités à prendre rendez-vous auprès des professeurs EPS au moindre problème (scolaire, sportif, santé, relationnel, ...)</p> <p>Nous comptons sur votre aide et votre soutien pour que chaque enfant s'épanouisse au sein de ces classes handball</p>

Signature du responsable légal :

Signature de l'élève :